



L'OFFICE DE LA MARQUE DE QUALITÉ TERRAVIN

Rapport du Conseil sur l'exercice 2025

Sommaire

1. Message du président
2. But
3. Conseil
4. Consommation de vin
5. Statistiques
 - 5.1 *Vente de vignettes*
 - 5.2 *Part des vins labellisés*
 - 5.3 *Taux de labellisation*
6. Sélection pour l'obtention des mentions Premiers grands crus et Marque Escargot
7. Activités dans les écoles hôtelières
8. Séminaire de formation continue à la dégustation
9. Nouveau logo

ROUTE DU LAC 2
1094 PAUDEX

CASE POSTALE 1215
1001 LAUSANNE

TÉL. 058 796 33 67

terravin.swiss
info@terravin.swiss

N°TVA
CHE-104.155.145

1. Message du président :

La crise viticole qui frappe la Suisse et le canton de Vaud a évidemment un impact sur notre activité. Conjugué à une faible récolte du millésime 2024, cette crise a suscité de grandes craintes concernant la vente de nos vignettes. Cerise sur le gâteau, les restrictions budgétaires du canton ont encore compliqué la donne. Et c'est dans ce contexte incertain que nous avons décidé de lancer une nouvelle identité visuelle pour notre label.

Faire envie plutôt que faire pitié ; tel est notre crédo. Grâce à ce nouveau label, nous donnons une image volontairement positive et qualitative de nos vins, ce qui contraste avec la morosité actuelle. Se plaindre ne nous fera pas avancer. Le lancement de cette nouvelle identité montre que nous croyons en l'avenir de la viticulture.

Votre Conseil s'est réuni à quatre reprises. Outre le nouveau label et les activités normales de dégustations et de promotions, votre Conseil a organisé le séminaire de formation continue à la dégustation (cours Chassin) en janvier 2025.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil, du secrétariat, de la logistique et du collègue des dégustateurs pour l'excellent travail fourni.

Pierre Monachon
Président

2. But :

L'Office de la marque de garantie *Terravin* a pour but de certifier au consommateur la qualité et l'authenticité des vins vaudois d'appellation d'origine et de faire connaître, par une promotion appropriée, les vins bénéficiant de ce label.

3. Conseil :

Présidence : Pierre Monachon

Membres : Richard Aguet, Patrick Ansermoz, Jean-Pierre Cavin, Philippe Corthay, Jacques Gex, Laurent Martin, Pierrick Suter, Marc Vicari et Simon Vogel

Secrétaire-gérant : Alain Chapuis

Organe de révision : Compta-Fisc Synergie Sàrl, Philippe Chopard

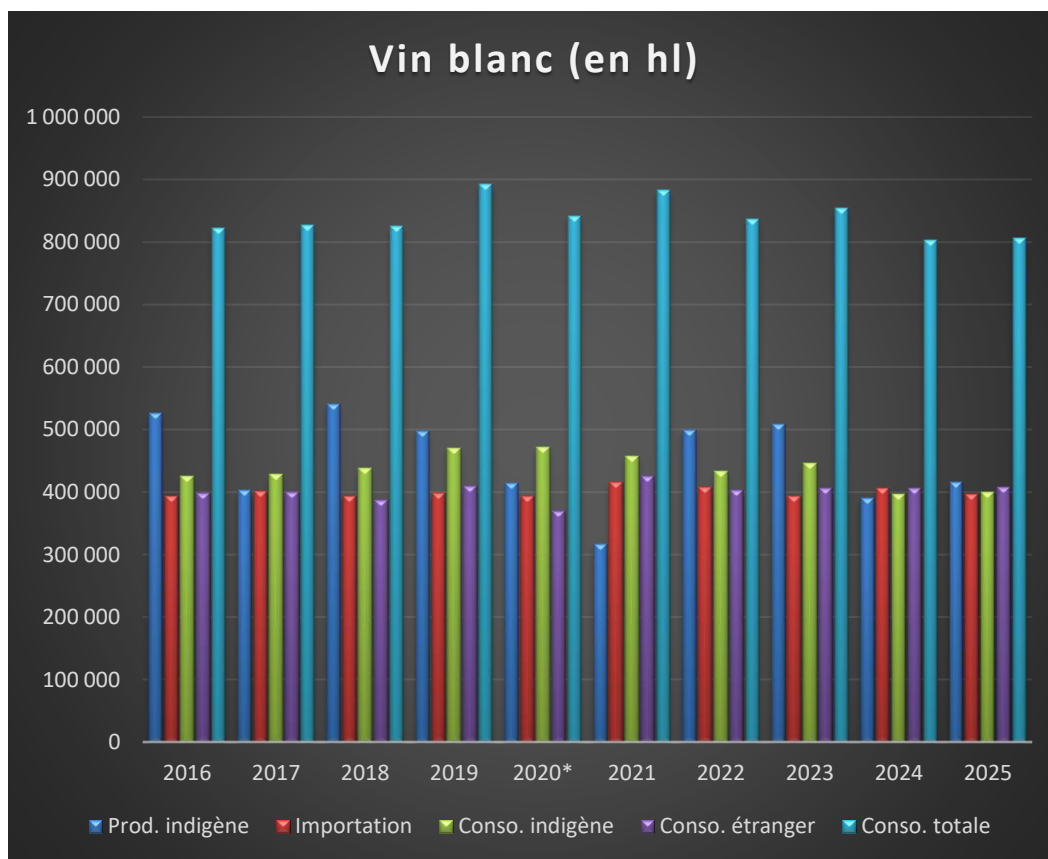
4. Consommation de vin :

L'office fédéral de l'agriculture (OFAG) a publié ses statistiques de production et de consommation annuelles au niveau suisse. La consommation de vin en Suisse a de nouveau reculé en 2025, confirmant une tendance observée depuis plusieurs années. Fait réjouissant, la consommation des vins suisses a progressé, à rebours de la chute prononcée des vins importés. L'augmentation des parts de marché des vins suisses est un signal encourageant pour la viticulture nationale, dans ce contexte de concurrence internationale accrue et d'évolution des habitudes de consommation.

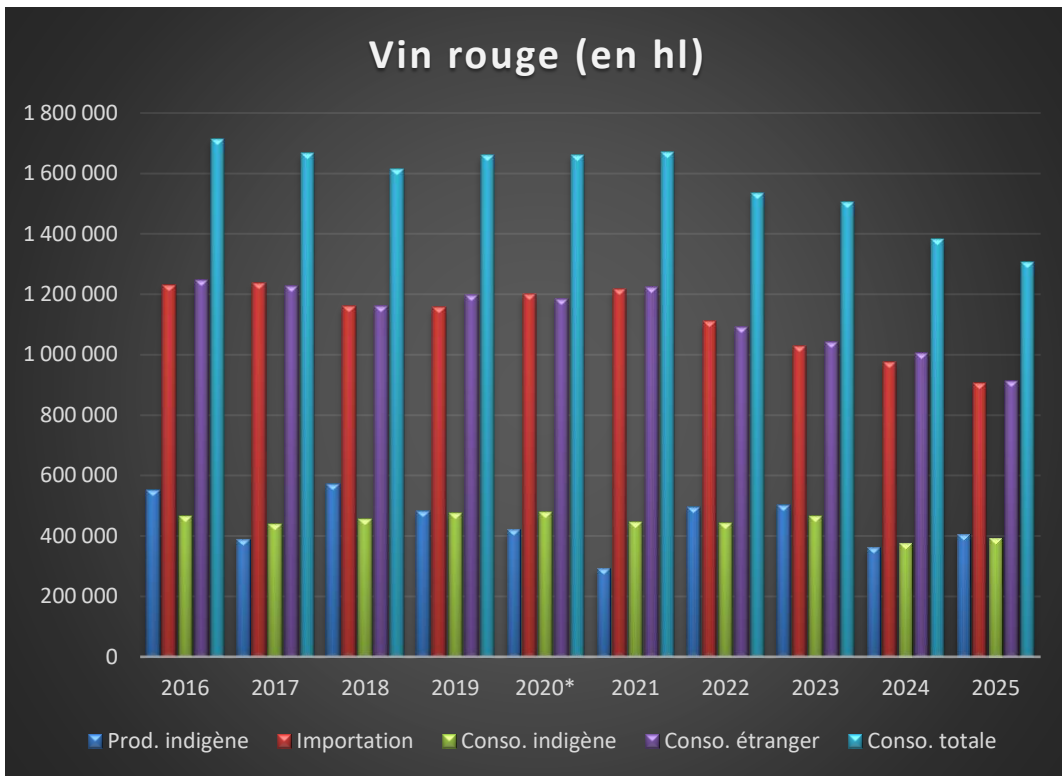
En 2025, la consommation totale de vin en Suisse a atteint 211,2 millions de litres, soit une baisse de 3,3 % par rapport à 2024. Cette diminution concerne les vins rouges, rosés inclus, dont la consommation a reculé de 5,5 %. Les vins blancs ont très légèrement progressé (+0,5 %). Les vins mousseux ont enregistré une baisse, avec 21,5 millions de litres consommés, soit environ -6 %.

La consommation de vins étrangers a diminué en 2025, atteignant 132 millions de litres (-6,4% par rapport à 2024). Cette baisse touche principalement les vins rouges (-9,1 %), tandis que la consommation de vins blancs a très légèrement progressé (+0,4 %).

Malgré le recul général de la consommation, les vins suisses progressent en 2025 de 2,3 % à 79,2 millions de litres. Cette évolution est portée par les vins rouges (+4,1 %), tandis que les vins blancs se stabilisent à près de 40 millions de litres. La part de marché des vins suisses atteint ainsi 37,5 %, soit 2 points de plus qu'en 2024.

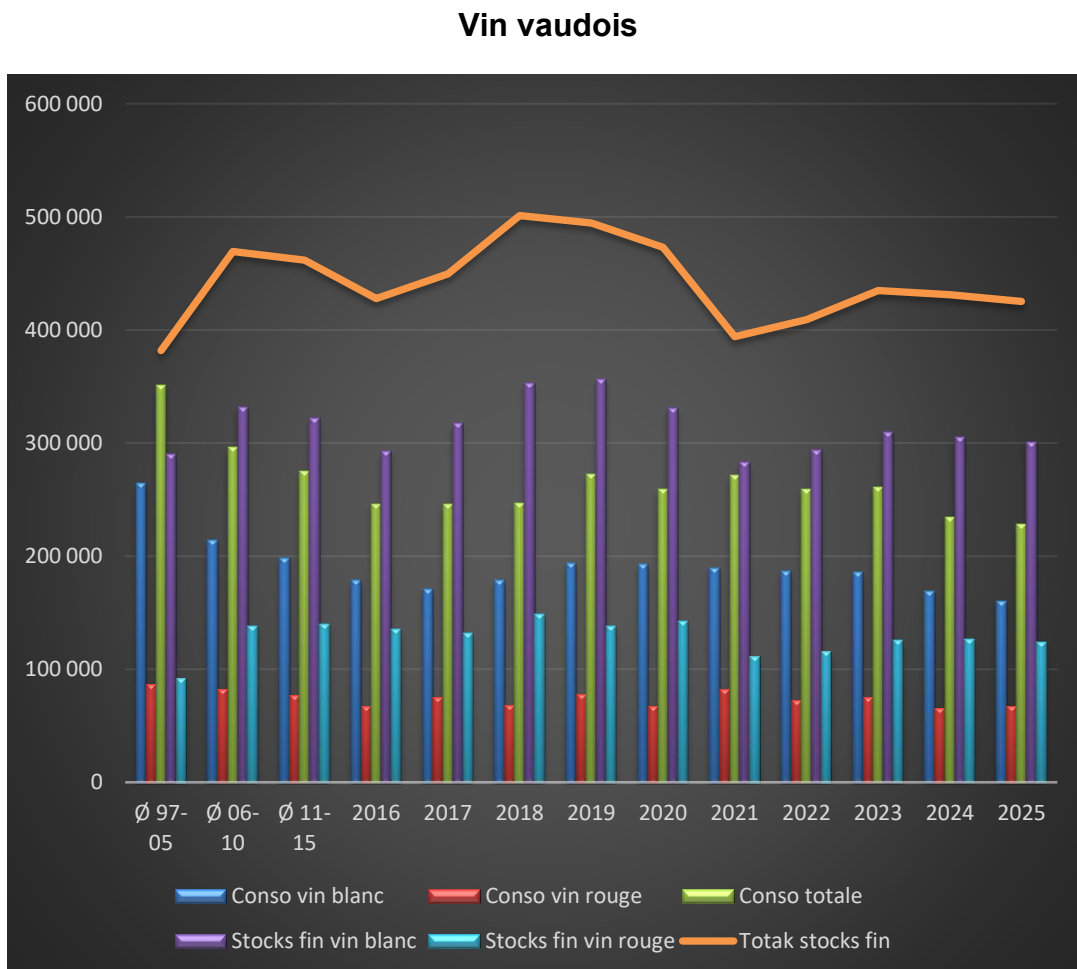


Source : OFAG



Source : OFAG

Sur la plan vaudois, la consommation est malheureusement en recul.



En faisant la synthèse des différentes consommations de vin selon leur origine, on constate que la consommation des vins blancs vaudois est en baisse, alors que la tendance de la consommation dans les autres régions de Suisse est, à l'inverse, en hausse.

Comparatif 2024-2025 (en volume) Nombre de bouteilles

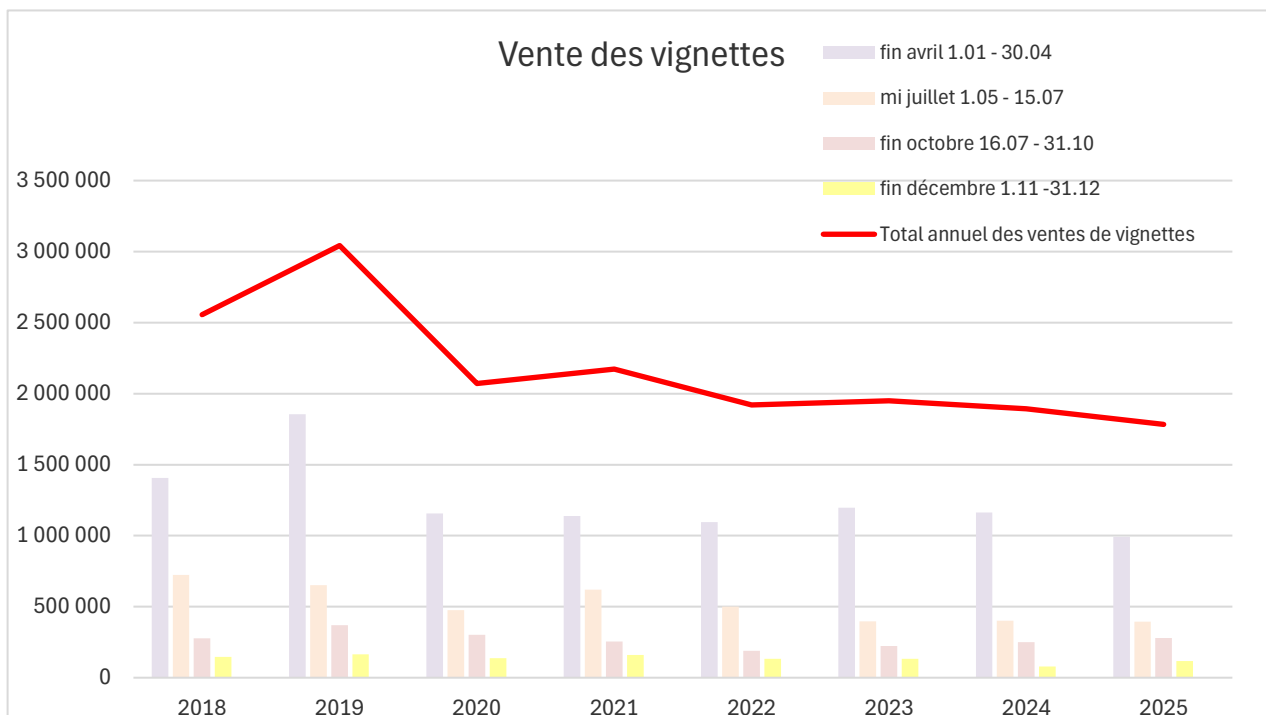
• Consommation vin totale	- 3.31%	
• Consommation vin blanc totale	+ 0.47%	
• Consommation vin blanc suisse	+ 0.59%	
• Consommation vin blanc étranger	+ 0.36%	
• Consommation vin blanc vaudois	- 4.92%	1'104'000
• Consommation vin rouge totale	- 5.51%	
• Consommation vin rouge suisse	+ 4.06%	
• Consommation vin rouge étranger	- 9.11%	
• Consommation vin rouge vaudois	+ 2.44%	215'333

5. Statistiques :

5.1 Vente de vignettes :

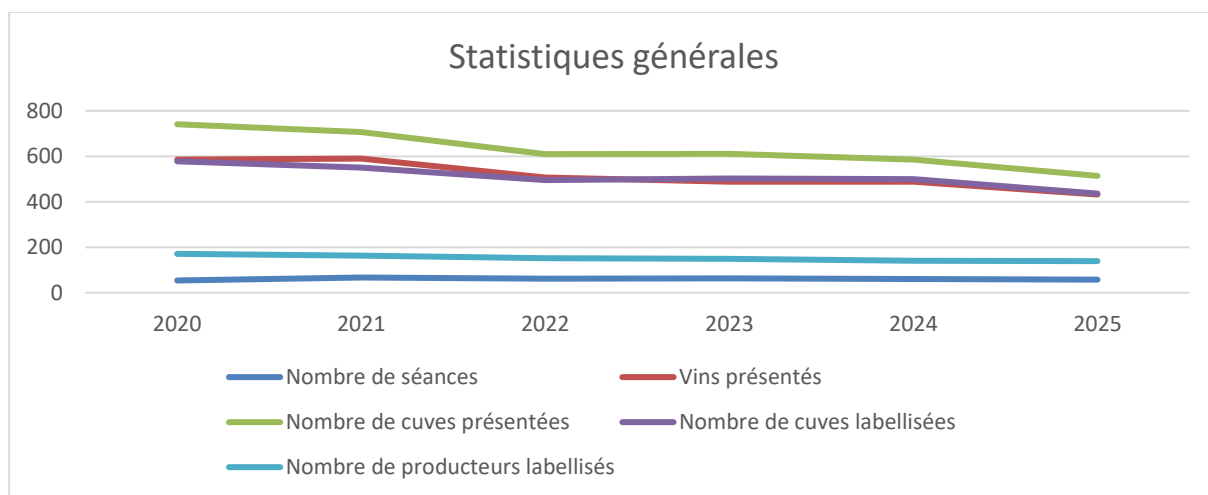
Dans le contexte de la crise viticole, le Conseil a craint un effondrement de la vente de vignettes en 2025, d'autant plus que la quantité de raisin récoltée du millésime 2024 était faible. Cet effondrement n'a pas eu lieu. Le niveau des ventes de vignettes n'a que légèrement baissé (-5.8%).

Voir le détail dans le graphique ci-dessous.

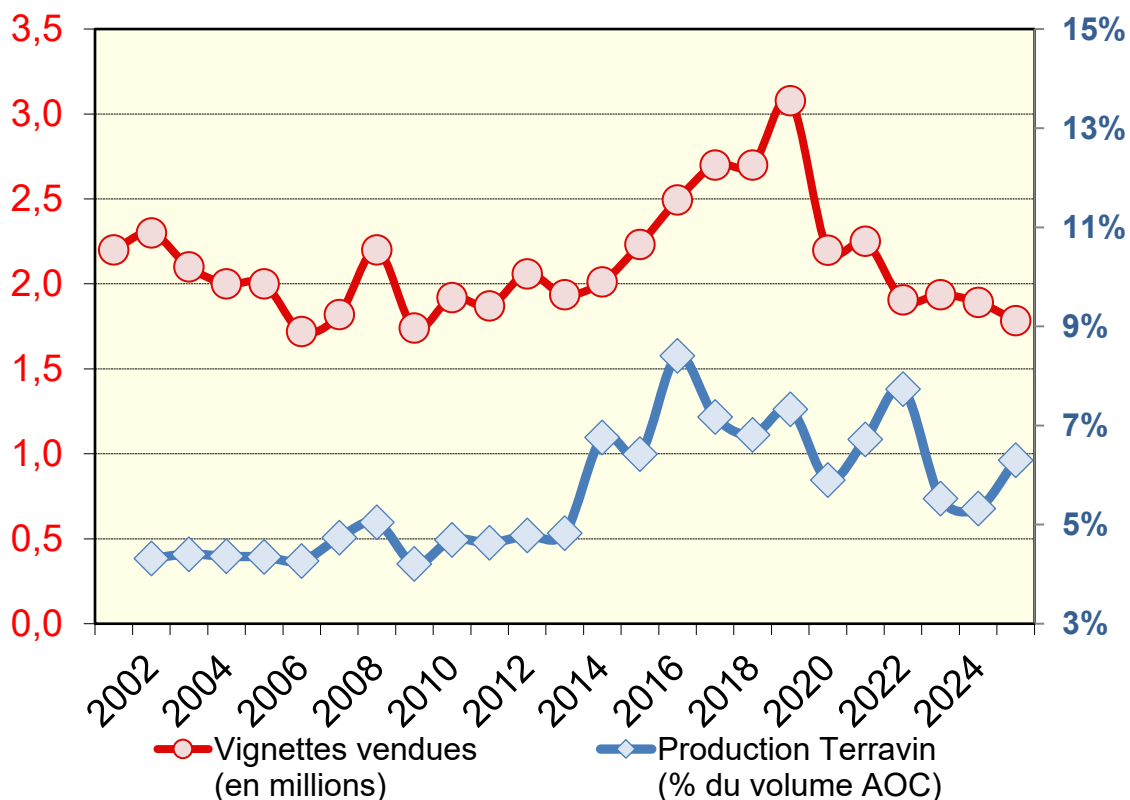


En observant le détail du graphique ci-après, on constate que le nombre de lauréats *Terravin* décroît légèrement depuis 5 ans, de même que le nombre de cuves labellisées.

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de séances	54	67	62	63	61	58
Vins présentés	586	590	507	489	489	432
Nombre de cuves présentées	741	707	610	611	585	514
Nombre de cuves labellisées	578	551	495	503	499	436
Nombre de producteurs labellisés	171	163	152	149	140	139

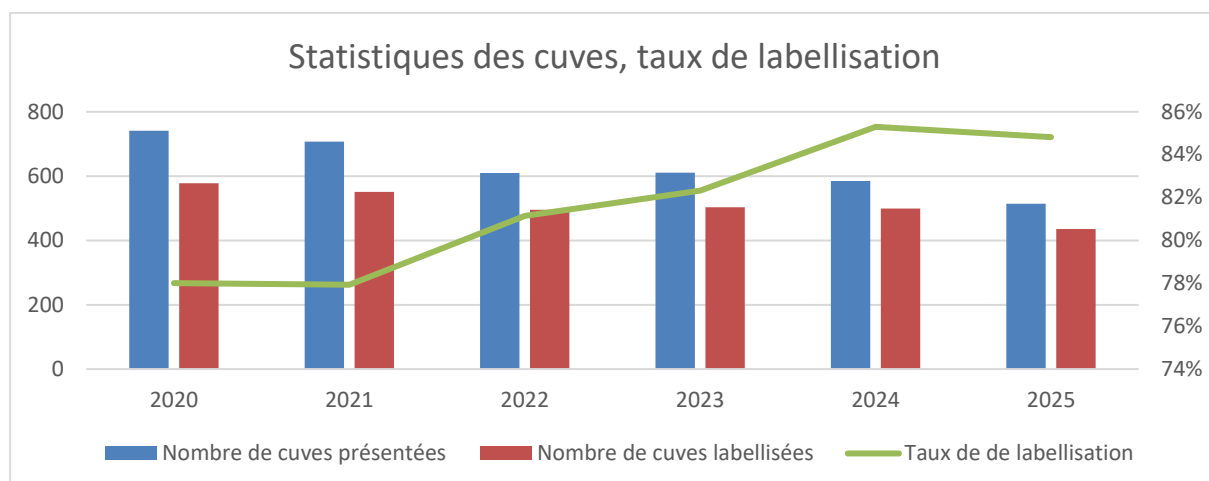


5.2 Part des vins labellisés :



La part du volume des vins labellisés *Terravin* en relation avec le volume AOC Vaud, qui avait atteint un sommet en 2016 avec un taux de labellisation de 8.4%, est retombé à 6.3%.

5.3 Taux de labellisation :



La qualité des vins vaudois est en progression constante. A témoin le taux de labellisation (nombre de cuves labellisées en relation avec le nombre de cuves présentées) qui est de 85% (contre 76% il y a 6 ans). Cela montre les progrès fait par les vins vaudois et non la mansuétude des dégustateurs *Terravin*.

6. Sélection pour l'obtention des mentions Premiers grands crus et Marque Escargot :


L'Office *Terravin* assure l'octroi de l'agrément annuel pour les Premiers grands crus depuis 2010. Depuis 2021, il garantit également la certification des deux gammes de crus pour la Marque Escargot « Original et Sélection » et depuis 2025 une troisième gamme de la Marque Escargot, nommée « Rose ».

Pour les Premiers grands crus, 22 échantillons présentés au-devant de la commission de dégustation ont été acceptés contre 5 qui ont été refusés une fois.



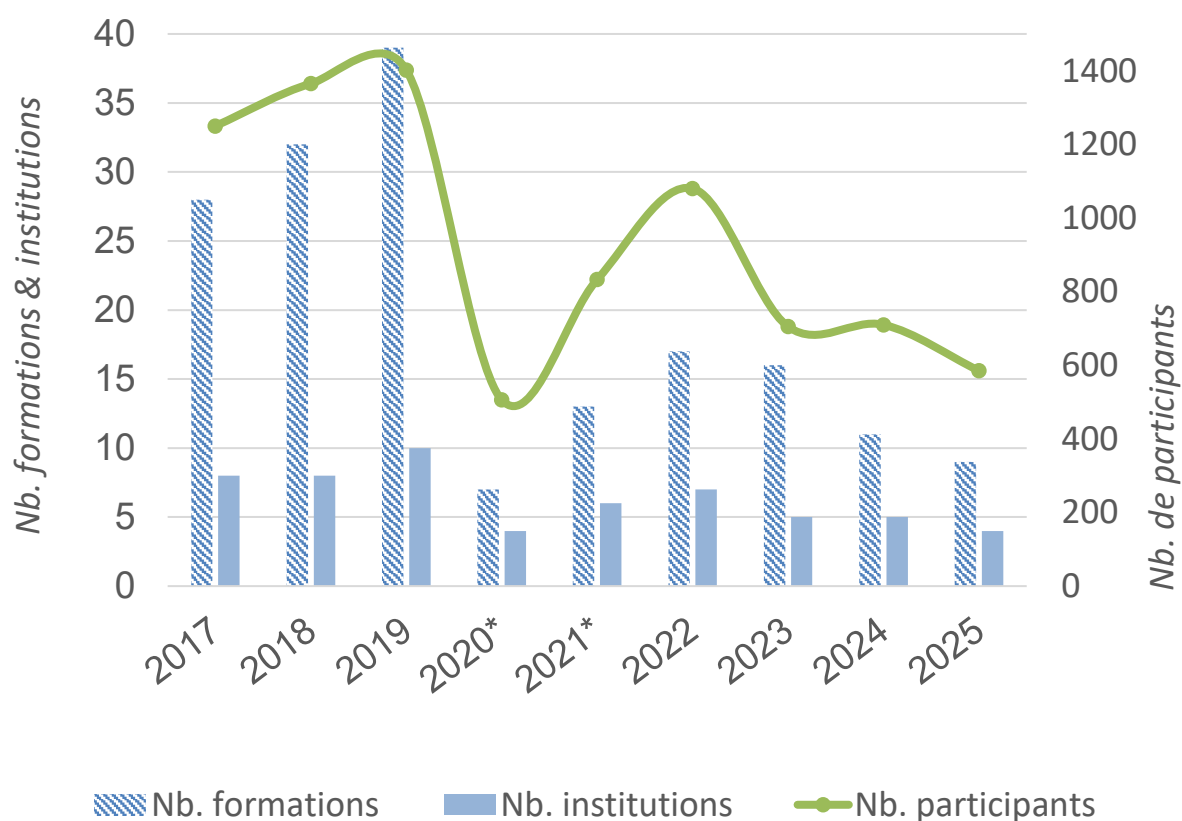
Millésime	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dossiers de base	4	5	7	3	2	3	1	0	3	1
dont abandons/recâlés:	0	5	4	2	1	1	0	0	1	0
recours*:										
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dossiers annuels:	32	33	35	36	38	38	38	31	30	27
dont renoncés/recâlés:	3	0	4	10	9	5	6	4	6	5

Pour la Marque Escargot, 25 candidats ont été certifiés. La quantité de la gamme « Escargot Rouge» est la même que celle de la gamme « Escargot Or ». S'ajoute dès 2025, la gamme « Rose » avec 5 candidats.

 Marque Escargot					
Année	2021	2022	2023	2024	2025
Gamme "Rouge" (anciennement "Original")	12	4	12	9	10
Gamme "Or" (anciennement "Sélection")	11	8	10	8	10
Gamme "Rose"					5
Total	23	12	22	17	25

7. Activités dans les écoles hôtelières avec nos partenaires : les fromages vaudois AOP :

La formation dans les écoles hôtelières est arrivée à la fin d'un cycle. Le concept doit être revu.



* Période de pandémie COVID-19

8. Séminaire de formation continue à la dégustation (cours Chassin) :

La formation continue a toute son importance dans la dégustation. Sur un rythme bisannuel, *Terravin* offre des cours de perfectionnement à son collège de dégustateurs. En janvier 2025, les œnologues-conseil Maurice Chassin, Richard Pfister et Philippe Corthay ont donné cette formation, qui a rencontré un vif succès.

9. Nouveau logo :

Le Conseil a travaillé à la création d'une nouvelle identité visuelle afin de moderniser l'image de *Terravin* en restant en phase avec les tendances actuelles en design et en parlant mieux à la nouvelle génération. Le Conseil était d'avis de revenir à un visuel qui appelle la valeur d'un label plutôt que d'une médaille d'or. Il renforce ce besoin à la suite du sondage qui a été lancé en 2022 auprès de tous les lauréats *Terravin* et dont le résultat démontre, à une majorité écrasante à plus de 95%, que les producteurs *Terravin* attendent cette évolution. Ce nouveau logo a été adopté à l'unanimité par l'assemblée générale du 6 mai 2025. Le millésime 2025 est le premier à porter ce nouveau label.



Paudex, le 4 mai 2026

Alain Chapuis, secrétaire-gérant